

DELIBERATION N°25-229

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

Nombre de conseillers en exercice : 57

- - - présents : 46
- - - votants : 53

Date de la convocation : 17/09/2025

Conseil communautaire du : 23/09/2025

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



Objet : Rapport d'activités sur le prix et la qualité du service public de la collecte et du traitement des ordures ménagères – Exercice 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-TROIS SEPTEMBRE à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté, dont les noms suivent, se sont réunis dans la salle Girodet – 1 rue du Faubourg de la Chaussée à MONTARGIS, sous la Présidence de Monsieur BILLAULT.

Présents : Mmes et MM. DUPATY, BOUQUET, FEVRIER, ABRAHAM, BEDU, CARNEZAT, LAVIER, GABORET, GUERIN, BELLIERE, MIREUX, DEMAUMONT, HEUGUES, RAMBAUD, ÖZTÜRK, CHRISTODOULOU, RASAMOELY, LOISEAU, PIERRATTE, OLIVEIRA, BÉGUIN, LANGRAND, DUCHÊNE, GODEY, DIGEON, HOUDRÉ, TERRIER, DELANDRE, CHARLES, VATRIN, LÉON, NOTTIN, MAUDUIT, DESRUMAUX, LAURENT, DE LAPORTE, GAILLARD, PROCHASSON, LELIEVRE, BILLAULT, SERRANO, GADAT-KULIGOWSKI, COULON, PASQUET, PRIGENT, BASCOP.

Mme TURBEAUX-JULIEN avait donné pouvoir à Mme FEVRIER, Mme MANAÏ-AHMADI à M. ÖZTÜRK, Mme PASCAUD à M. DEMAUMONT, M. VAREILLES à Mme CHARLES, Mme BOURRY à M. DIGEON, M. BELABBES à M. NOTTIN, M. TOURATIER à Mme SERRANO.

Excusés : M. BOURILLON, M. LORENTZ.

Absents : M. SALL, M. FAURE.

Monsieur DESRUMAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L1411-3, L1413-1 et L.2224-5 ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 16 septembre 2025 ;

Considérant les éléments fournis dans le rapport annuel pour l'exercice 2024, adressé par le SMIRTOM ;

Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux le 15 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Prend acte de la présentation du Rapport d'activités sur le service public de collecte et de traitement des ordures ménagères pour l'exercice 2024.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame le Comptable public et Mesdames et Messieurs les Maires des Communes membres pour présentation aux Conseils Municipaux.

Fait à Montargis, le 23 septembre 2025

Le Président de la Communauté d'Agglomération,

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire et la publication électronique de cet acte à compter du :

26 SEP. 2025

* Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet

www.telerecours.fr

**Le Président,
Jean-Paul BILLAULT**



Le Président,

Jean-Paul BILLAULT

**Le Secrétaire de séance,
Vincent DESRUMAUX**

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LO

Rapport d'activités sur le prix et la qualité du service public de la collecte et du traitement des ordures ménagères – Exercice 2024

La compétence ramassage et traitement des ordures ménagères est une compétence déléguée par le District depuis 1969 à un syndicat mixte « le SMIRTOM ». Le SMIRTOM dispose d'installations de gestion des déchets :

- 3 déchèteries à Amilly, Corquilleroy, Dordives,
- 1 centre de recyclage à Corquilleroy comprenant une plateforme de compostage des déchets verts, des hangars de stockage, un quai de transfert des emballages,
- des bureaux administratifs et des vestiaires à Corquilleroy,
- une unité de revalorisation énergétique à Amilly.

Le SMIRTOM de Montargis exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour trois groupements de communes :



L'Agglomération Montargoise
Et rives du Loing (AME)



La Communauté de Communes
des 4 Vallées (CC4V)



La Communauté de Communes Canaux et
Forêts en Gâtinais
(St Hilaire sur Puiseaux - Chapelon)

Cela représente :



36
communes



80 014
habitants

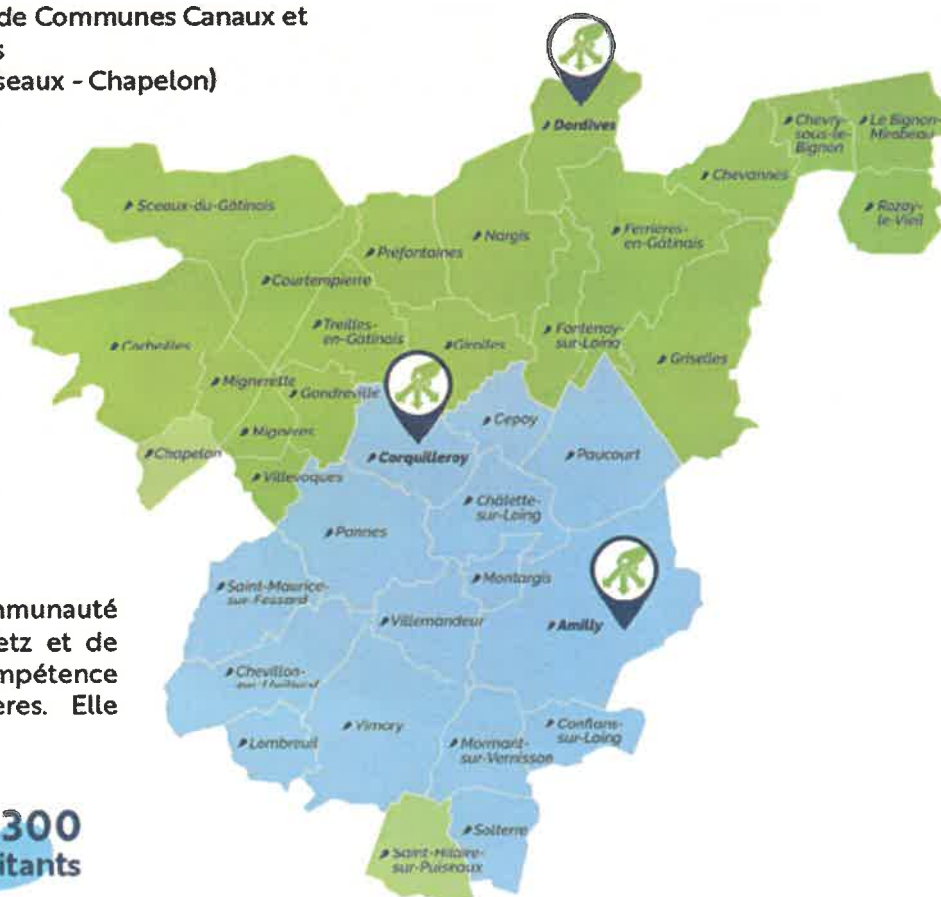
En plus de ces 36 communes, la communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Elle représente :



23
communes



20 300
habitants



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LO

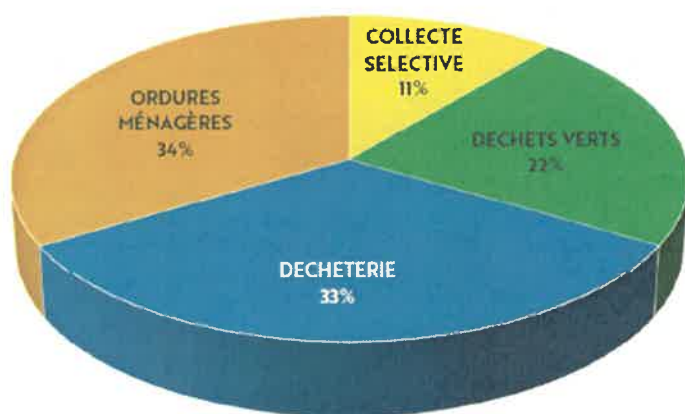


*La population prise en compte en 2024 : 80 014 habitants contre 80 203 en 2023 (référence CITEO).

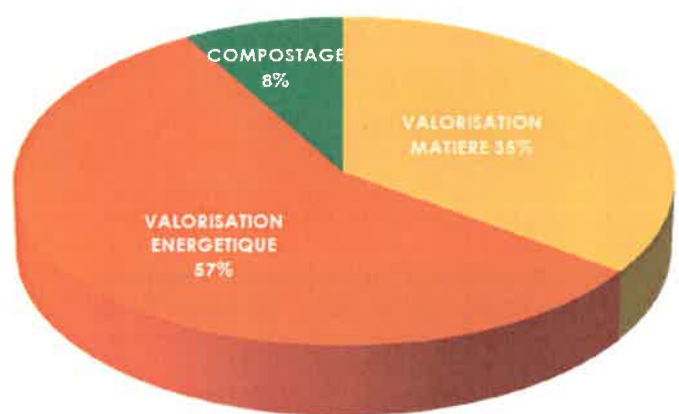
Détail des déchets collectés :

Types de déchets	Tonnages en tonnes 2023	Tonnages en tonnes 2024	Tonnages en kg/hab.	Évolution
Ordures ménagères Résiduelles (OMR)	18 682,82	18 753,47	234,38	0,38 %
Emballages Journaux Revues Magazines (JRM)	3 486,72	3 514,25	43,92	0,79 %
Verre	2 212,56	2 123,66	26,54	-4,02 %
Déchets des déchèteries (hors cartons)	16 103,84	18 583,42	232,25	15,40 %
Déchets verts	11 544,36	12 498,19	156,20	8,26 %
Carton	671,35	648,14	8,10	-3,46 %
	52 701,65	56 121,13	701,39	6,49 %

Répartition des tonnages de déchets collectés par catégorie :



Répartition des tonnages de déchets par type de traitement :



Les habitants peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des trois déchèteries avec une carte d'accès, délivrée en nos bureaux de Corquilleroy sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En 2024, 19 016,40 tonnes de déchets ont été collectées sur les trois sites, ainsi que 12 498,19 tonnes de déchets verts, soit un total de **31 514,59 tonnes pour l'ensemble des déchèteries contre 28 083 tonnes en 2023**, soit une augmentation de 12 %.

Bilan des tonnes collectées par le biais des déchèteries

TYPE DE DÉCHETS	TOTAUX ANNUELS		EVOL.
	2023	2024	23/24
CARTON	500,53	466,70	-7 %
BOIS/	1 331,33	1 738,18	80 %
Multi REP BOIS		663,28	
FERRAILLE	902,88	921,02	2 %
TOUT VENANT	3 855,93	3 805,84	-1 %
MultiREP plastiques		87,54	
MOBILIER	2 000,33	1 821,07	-9 %
PLÂTRE hors PMCB (01/2024 à 09/2024)	563,26	423,54	1 %
Plâtre PMCB		142,63	
Menuiseries vitrées		42,44	
Laine de verre		13,57	
Laine de roche		0,58	
GRAVATS valorisables	6 339,89	6 091,30	22 %
GRAVATS PMCB		1 657,65	
D3E Eco-systèmes	609,91	705,75	16 %
D3E PAM ressourcerie	127,13	110,71	-13 %
ASL (04-2024)		28,24	
ABJ thermique		7,63	
ABJ non thermique jeux-jouets		3,20	
DMS eco dds	106,35	117,73	11 %
DMS	63,34	68,99	9 %
DTQD Piles *	5,56	0,00	-100 %
Batteries	20,04	22,30	11 %
Huiles	41,98	43,25	3 %
Tubes fluos	1,52	2,89	90 %
Ampoules	0,81	0,97	20 %
Encre	2,14	1,86	-13 %
Textile	65,71	27,54	-58 %
TOTAUX/AN	16 538,65	19 016,40	15 %
DECHETS VERTS	11 544,36	12 498,19	8 %

19 016,40 t de déchets ont été collectées sur l'ensemble des trois déchèteries.

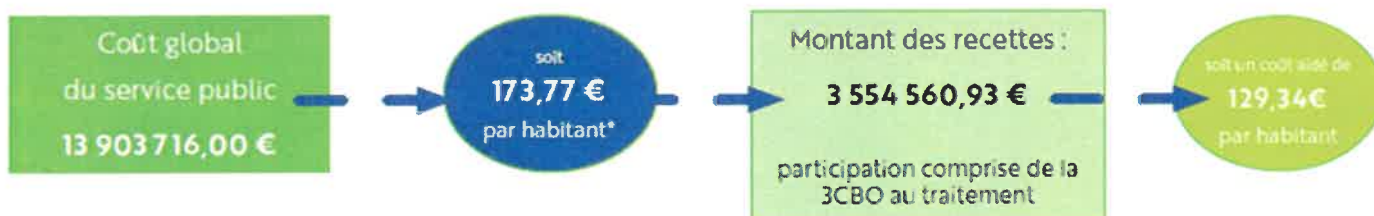
12 498,19 t de déchets verts
31 514,59 t au total + 15 %

Cette augmentation est en partie due à la mise en place des nouvelles filières des Produits et Matériaux de Construction des Bâtiments au 1er octobre 2024.

En avril, les déchèteries ont été équipées de nouveaux contenants permettant la collecte des Articles de Sport et Loisirs, des Articles de Bricolage et de Jardin thermiques et non thermiques ainsi que des jeux et jouets.

Depuis le 1er octobre 2024, les déchèteries ont évolué afin de répondre comme point de maillage dans la mise en place de la nouvelle filière Responsabilité Élargie des producteurs sur les PMCB (Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment).

Ces changements permettent la mise en place d'un tri plus affiné sur les trois sites. La contractualisation avec les différents éco-organismes doit permettre de percevoir des soutiens opérationnels et financiers, à la condition de dépôts gratuits pour les professionnels sur ces flux : le plâtre, les inertes, les menuiseries bois, les laines de verre et de roche, les déchets dangereux, les métaux et les bennes multirep bois et plastique.



*La population prise en compte en 2024 : 80 014 habitants contre 80 203 en 2023 (référence CITEO).

Répartition des coûts complets par étapes techniques

2024	Charges fonctionnelles	Prévention	Pré-collecte	Collecte	Transfert Transport	Traitement	TOTAL
OMR	604 715 €	16 711 €	108 944 €	1 999 213 €	0 €	4 121 448 €	6 851 031 €
Recyclables secs	323 988 €	24 €	49 904 €	1 122 360 €	307 447 €	869 975 €	2 673 698 €
Verre	63 501 €	14, €	42 485 €	153 411 €	1 558 €	0 €	260 969 €
Flux des déchèteries	352 338 €	75 420 €	0 €	1 369 548 €	656 550 €	806 415 €	3 260 271 €
Autres Flux	63 999 €	16 €	793 €	315 954 €	12 763 €	464 222 €	857 747 €
GLOBAL	1 408 541 €	92 185 €	202 126 €	4 960 486 €	978 318 €	6 262 060 €	13 903 716 €

Décomposition des recettes de gestion 2024 :

	Aides et soutiens	Ventes de matériaux	Prestations à des tiers : redevance spéciale	Autre produits ventes de bacs...	TOTAL
OMR	3 833,00 €	- €	959 174,00 €	73 763,00 €	1 036 770,00 €
VERRE	19 068,00 €	52 766,00 €	11 180,00 €	3 529,00 €	86 543,00 €
Recyclables secs	711 799,00 €	233 511,00 €	- €	15 424,00 €	960 734,00 €
Flux des déchèteries	125 255,00 €	217 303,00 €	131 031,00 €	23 121,00 €	496 710,00 €
Autres flux *	- €	27 621,00 €	104 762,00 €	47 615,00 €	179 998,00 €
GLOBAL 2024	859 955,00 €	531 201,00 €	1 206 147,00 €	163 452,00 €	2 760 755,00 €
Global 2023	962 481,00 €	472 976,00 €	1 285 628,00 €	124 987,00 €	2 846 072,00 €
ÉVOLUTION	-102 526,00 €	58 225,00 €	-79 481,00 €	38 465,00 €	-85 317,00 €



RAPPORT *d'activités*



Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



Rapport d'activités 2024

Président : René BÉGUIN

Textes et photos : Service communication

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le territoire	6
La gouvernance	7
1/ Le comité syndical	7
La structure.....	8
1/ Le personnel	8
2/ Le matériel	8
3/ Les sites	9

INDICATEURS TECHNIQUES

Les collectes	12
1/ La collecte des Ordures Ménagères (OMR)	12
2/ La Collecte Sélective (CS)	13
A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines	13
B/ La collecte du carton «brun».....	14
C/ La collecte du verre	14
D/ La collecte des biodéchets	15
Synthèse des déchets collectés	16
Les déchèteries	17
1/ Les trois déchèteries.....	17
2/ Le traitement : prestataires et contrats	18
3/ Les déchets verts	19
La synthèse des collectes et traitements	20
1/ Synthèse par mode de traitement.....	20
2/ Évolution des tonnages par typologie de flux de 2010 à 2024.....	21
Les évènements marquants	22
La communication	23
Le tri à la source des biodéchets	25
Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagés et Assimilés.....	26

INDICATEURS FINANCIERS

Les principaux contrats	30
1/ Prestation de collecte, transport et traitement	30
2/ Autres contrats et prestations (liste non exhaustive)	31
Les coûts du service	33
1/ La répartition des charges	33
2/ La répartition des coûts complets par étapes techniques et par flux	34
Les recettes	35
1/ La répartition des recettes (hors TEOM)	35
2/ Les participations	36
La fiche de synthèse 2023	37

LEXIQUE



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

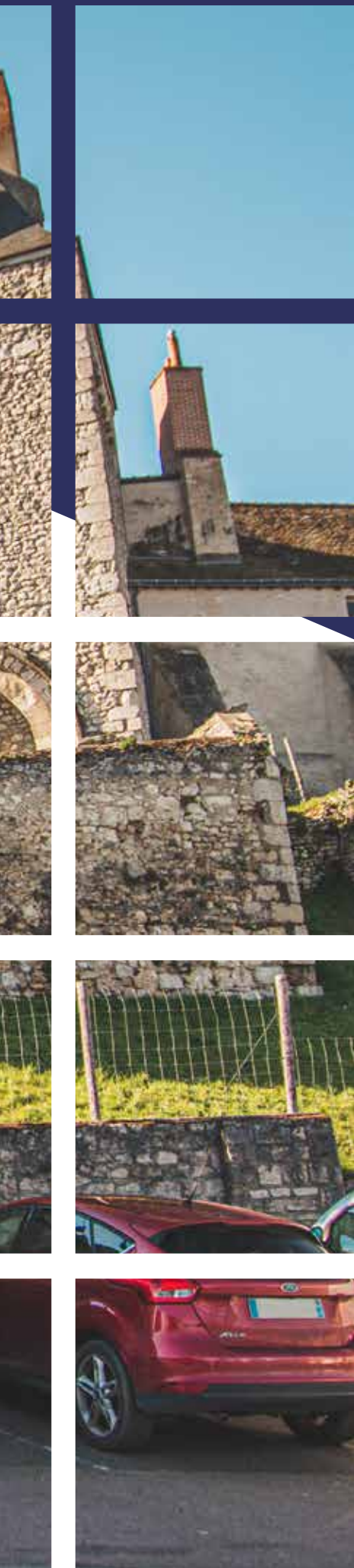
Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



Présentation *générale*



LE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW

Le SMIRTOM de Montargis exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour trois groupements de communes :



L'Agglomération Montargoise
Et rives du Loing (AME)



La Communauté de Communes
des 4 Vallées (CC4V)



La Communauté de Communes Canaux et
Forêts en Gâtinais
(St Hilaire sur Puiseaux - Chapelon)



Cela représente :



En plus de ces 36 communes, la communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Elle représente :





Arlette PROCHASSON
1ère Vice Présidente
aux Ressources humaines
Adjointe à la Mairie de
Pannes



René BÉGUIN
Président
Maire de Corquilleroy



Éric GODEY
2ème Vice Président
aux Finances
Maire de Lombreuil

Agglomération Montargoise Et rives du Loing

Sont élus TITULAIRES

Mme BELLIERE Valérie - Cepoy
Mme FÉVRIER Catherine - Amilly
M. JOLIVET Thierry - Châlette-sur-Loing
M. LAVIER Jean-Charles - Amilly
M. MALET Philippe - Montargis
Mme PONLEVÉ- LAURENT Christiane - Conflans-sur-Loing
M. RAMBAUD Christophe - Châlette-sur-Loing
M. SAILLARD François - Paucourt
M. TERRIER Charles - Montargis
M. TOURATIER Claude - Villemandeur

Sont élus SUPPLÉANTS

Mme BASCOP Valérie - Vimory
M. BOURILLON Christian - Chevillon-sur-Huillard
Mme BOURRY Caroline - Montargis
M. CAROUX Jean-Claude - Corquilleroy
M. DESRUMAUX Vincent - Mormant-sur-Vernisson
Mme GANNAT Fanny - Villemandeur
M. GRANDJEAN René - Cepoy
Mme JULIEN Nelly - Amilly
M. LALOT Jacques - Châlette-sur-Loing
M. LELIÈVRE Gérard - Saint-Maurice-sur-Fessard
M. MASSONNEAU Philippe - Villemandeur
M. MOREAU Guy - Paucourt
Mme STARTCHENKO Sylvie - Solterre

Communauté de Communes des 4 Vallées

Sont élus TITULAIRES

M. FRISH Daniel - Dordives
M. D'HAEGER Jean-Luc - Le Bignon Mirabeau
Mme GADOIS Céline - Sceaux-du-Gâtinais
M. HARANG Michel - Préfontaines
M. LARCHERON Gérard - Ferrières-en-Gâtinais

Sont élus SUPPLÉANTS

Mme BATS Pascaline - Courtempierre
Mme BERNARD Françoise - Corbeilles
M. BERTHAUD Jean - Dordives
M. DE TEMMERMAN Pascal - Nargis
M. VERCRUYSSSEN Jean-Louis - Chevry-sous-le-Bignon

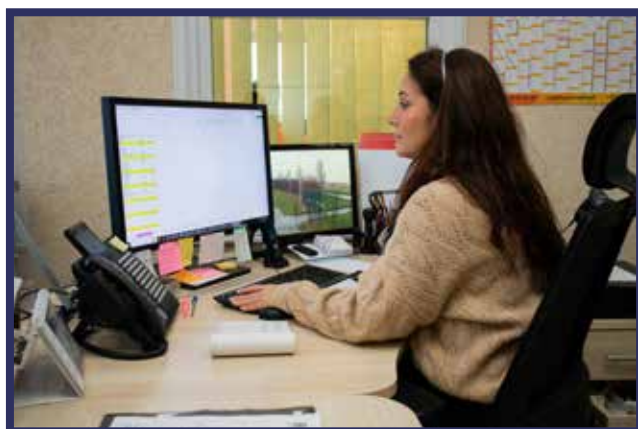
Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais

M. DAUX Dominique - Chapelon (titulaire)
M. LECOMTE Joël - Saint Hilaire-sur-Puiseaux
(suppléant)

Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne

M. HAMON Stéphane - Chuelles (titulaire)
M. PIAT Serge - Louzouer (suppléant)

1/ Le personnel



Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie ». Les agents du syndicat sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

En 2024, on comptait 102 agents titulaires et contractuels.



2/ Le matériel



14 camions bennes

Dédiés à la collecte OM et CS dont 4 camions en location et 2 mini-bennes dédiées à la collecte des points particuliers et rues étroites



4 camions grue

Dont un en location, pour le transfert/transport de la collecte de colonnes aériennes et enterrées.



1 utilitaire 20 m³

pour le transfert de diverses livraisons



13 bennes

déposables de 30m³

3/ Les sites

Corquilleroy





Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW



3 containers

1 de stockage de DEEE
sur le site d'Amilly,
2 pour la recyclerie
Planète'R



3 fourgons

Pour la réparation,
livraison de bacs,
nettoyage des points
d'apports volontaires.



4 engins de manutention

Dont une chargeuse
dédiées à la plate-forme
de déchets verts,
2 télescopiques et
1 chariot élévateur.



8 véhicules légers

de service

Amilly



Dordives



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW



Indicateurs *techniques*



Les indicateurs techniques exposés dans les pages suivantes illustrent les performances du syndicat en matière de collecte et de traitement des déchets.

LES COLLECTES

1/ La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles s'effectue sur l'ensemble du territoire en **porte-à-porte en bacs ou sacs une fois par semaine au minimum**.

Des colonnes enterrées, installées au pied de certains immeubles collectifs, sont vidées deux fois par semaine.

Le traitement énergétique des OMR est assuré par l'Unité de Valorisation d'Amilly, dans le cadre d'une DSP signée en 2013 avec Suez RV Énergie pour 20 ans. La vente de chaleur a commencé en 2015 via un réseau desservant notamment le centre hospitalier et l'EREA Simone Veil, en lien avec la Mairie d'Amilly.



Une fois ramassées, les OMR sont acheminées à l'**Unité de Valorisation Énergétique d'Amilly** pour y être incinérées et valorisées via le réseau de chaleur.

En 2022, des travaux de mise en conformité avec la directive européenne 2010/75 ont été réalisés, incluant le traitement des fumées et un contrôle vidéo des déchargements. Ces adaptations, prévues par l'avenant 4 du contrat, représentent un investissement de 1,6 million d'euros et un coût d'exploitation annuel de 200 000 €.

Bilan des tonnes de sous-produits issus de l'incinération :

	2023	2024
REFIOM	959 t	1008 t
MÉTAUX	285 t	252 t
Mâchefers	5 366 t	5 999 t



Tonnage collecté par le SMIRTOM

18 753,47
En 2023 : 18 682,82



Population en nombre d'hab. réf. CITEO

80 014
En 2023 : 80 203



Ratio kg/hab/an

234,38
En 2023 : 232,94

SMIRTOM

18 434,73
soit +1%

PARTICULIERS

318,74
soit -11%

BOIS

372
soit -75%

27 243,51 tonnes

3CBO

3 895
soit -4%

ARCHIVES

4,04
soit -56%

PARTICULIERS SUEZ

3 276
soit +7%

REFUS DE TRI

943
soit +121%

2/ La Collecte Sélective (CS)

A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines (JRM)



La collecte des Emballages et Journaux, Revues et Magazines s'effectue en **porte-à-porte en bacs ou sacs tous les 15 jours en moyenne sur la plupart du territoire et au moins une fois par semaine pour certains secteurs spécifiques.**

Le centre de tri PAPREC/COVED situé à ORMOY (89) assure le tri par matériau et leur conditionnement en vue de leur expédition vers les filières de valorisation, matière par matière.

En 2024, le taux de refus se situe à 20 % des tonnages entrants (emballages et Journaux-Revues - Magazines confondus).

Une fois collectée, la Collecte Sélective est acheminée sur le site de Corquilleroy afin d'y être stockée puis rechargée en vue d'être transférée vers le centre de tri COVED à Ormoy dans l'Yonne.

Chaque mois, un échantillon des déchets entrants est trié manuellement au centre de tri d'Ormoir pour le SMIRTOM, afin d'évaluer la qualité du tri des collectivités. Les matériaux identifiés sont ensuite réintégrés au flux global avant leur recyclage.

Bilan des tonnes collectées :

3 683,80	2022
3 486,72	2023
3 514,25	2024

Bilan des tonnes livrées au centre de tri

Années	2022	2023	2024
Tonnages triés	3 646	3 519	3 539

3 690,36 tonnes

de déchets de Journaux Revues Magazines et d'emballages envoyées depuis le centre de tri vers les recycleurs sur 2024, **soit 17% de plus.**

Les indésirables trop fréquemment retrouvés dans la Collecte Sélective sont :



Ordures Ménagères



Verre



Textile



Déchets Équipement Électroniques



Protoxyde d'azote

LES COLLECTES

B/ La collecte du carton «brun»



La collecte du carton s'effectue en **apport volontaire dans les trois déchèteries du syndicat** pour les particuliers et les professionnels, ainsi qu'en **porte-à-porte pour les commerçants**. Cette dernière est assurée soit par le service Redevance Spéciale et par l'ALPEJ pour le centre-ville de Montargis. Cette collecte donne lieu à la signature d'une convention et une facturation trimestrielle

Après avoir été collectées, les bennes sont acheminées en régie par le service transfert/transport du SMIRTOM vers le centre de tri VEOLIA, situé à Lorris. Une fois trié et conditionné, le carton est expédié vers la filière de recyclage.

466,70 tonnes de carton brun collectées en déchèteries en 2024.

Bilan des tonnages cartons collectés

Type de collecte	2023	2024
Déchèterie d'AMILLY	215,47	188,34
Déchèterie de CORQUILLEROY	201,26	202,76
Déchèterie de DORDIVES	83,80	75,60
ALPEJ	40,78	41,10
REDEVANCE SPÉCIALE	130,04	140,34
TOTAL	671,35	648,14



C/ La collecte du verre



La collecte du verre est réalisée grâce à des **points d'apport volontaire** composés de colonnes (aériennes, semi-aériennes et enterrées) sur l'ensemble des 36 communes du syndicat.

Des colonnes peuvent être mises en place pour les professionnels et associations, sous contrat locatif.

Lorsque la collecte est réalisée, l'ensemble du verre est stocké sur le site de Corquilleroy en vue de son chargement avant transfert vers une usine de recyclage.

2 123,66

tonnes de verre ont été recyclées en 2024, contre 2 212,56 en 2023.



Au total, **156 colonnes aériennes** et **40 colonnes enterrées** sont implantées à ce jour, soit 2 de plus qu'en 2023.

Ce sont deux colonnes supplémentaires qui ont été mises en place sur 2024, reste encore 37 points supplémentaires qui permettraient d'augmenter les performances de recyclages du syndicat.

D/ La collecte des biodéchets



La collecte des biodéchets s'effectue en **points d'apport volontaire, sous forme d'abri-bacs** répartis dans l'hypercentre de Montargis et au quartier de la chaussée. Cette dernière est effectuée **chaque mercredi matin**.

Avant de traiter les biodéchets, les guides composteurs effectuent un **contrôle visuel** afin d'éliminer les indésirables présents dans le gisement.

Les biodéchets collectés sont acheminés vers Gâtinais Biogaz, usine de méthanisation située sur la commune de Châteaurenard

Les biodéchets sont ensuite traités afin de devenir du biogaz.

35 tonnes de biodéchets ont été collectées en 2024 sur la zone pilote de Montargis Hypercentre et La Chaussée grâce aux abri-bacs mis en place.

141 tonnes de biodéchets professionnels ont été collectées en 2024, grâce à la convention avec la 3CBO, qui assure le ramassage des déchets organiques auprès des groupes scolaires, centres de santé et autres professionnels.



Les indésirables trop fréquemment retrouvés dans la Collecte des biodéchets sont :



Ordures
Ménagères



Verre



Terre végétale



Végétaux



Plastiques



LES COLLECTES

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW

Synthèse des déchets collectés

Ordures Ménagères Résiduelles



1 à 5 passages par semaine selon le territoire

18 753,47 tonnes

Emballages et papiers



1 passage par semaine ou 1 passage tous les 15 jours selon le territoire

3 514,25 tonnes

Verre



Bornes d'apport volontaire

2 123,66 tonnes

Cartons Bruns



Bennes en déchèteries

466,70 tonnes

Biodéchets



Collecte en abri-bacs une fois par semaine Zone Pilote Montargis

35 tonnes

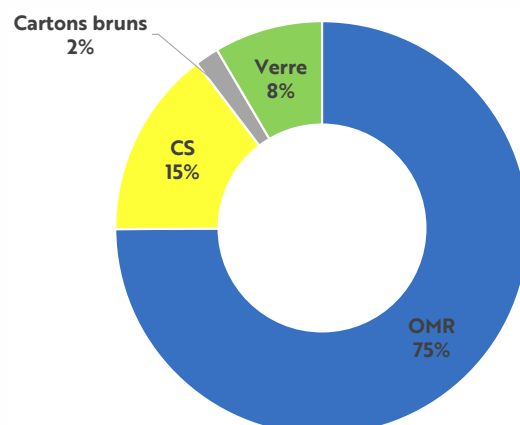
Bilan des matériaux recyclés ou valorisés en tonne issus de la Collecte Sélective

COLLECTE SÉLECTIVE / VALORISATION DES MATIÈRES 2024

Matériaux expédiés	2023	2024	EVOL	"Performance kg/hab"
JRM	559,00	551,01	-1 %	6,89
ACIER	103,44	110,4	7 %	1,38
ALU	12,1	22,42	85 %	0,28
EMR (cartonnette)	1100,514	1191,649	8 %	14,89
FILM PE	32,4	91,72	183 %	1,15
MIX PEHD	129,84	163,24	26 %	2,04
MIX PET CLAIR	265,1	285,16	8 %	3,56
MIX PET FONCE	23,34	36,66	57 %	0,46
TETRA	35,44	55,32	56 %	0,69
Gros de Magasin	76,25	26,38	-65 %	0,33
REFUS DE TRI	816,40	1156,40	42 %	14,45
TOTAL EMBALLAGES/ JRM	3 153,82	3 690,36	17 %	46,12
VERRE	2 212,56	2 123,66	-4 %	26,54
TOTAL CS hors cartons déchèterie	5 366,38	5 814,02	8 %	72,66
CARTON PARTICULIERS	500,53	466,70	-7 %	5,83
TOTAL	5 866,91	6 280,72	7 %	78,50



Répartition des déchets par habitant



1/ Les trois déchèteries

Le SMIRTOM possède sur son territoire **3** déchèteries respectivement sur les communes de :

AMILLY : 215, route de Paucourt
Site soumis à déclaration contrôlée

CORQUILLEROY : 20, route de Chaumont
Site classé : Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation

DORDIVES : route de Bransles
Site soumis à déclaration contrôlée

Bilan des tonnes collectées

19 016,40 t de déchets ont été collectées sur l'ensemble des trois déchèteries.

12 498,19 t de déchets verts

31 514,59 t au total **+ 15 %**

Cette augmentation est en partie due à la mise en place des nouvelles filières des Produits et Matériaux de Construction des Bâtiment au 1er octobre 2024.

TYPE DE DÉCHETS	AMILLY		CORQUILLEROY		DORDIVES		TOTAUX ANNUELS		EVOL.
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	23/24
CARTON	215,47	188,34	201,26	202,76	75,60	75,60	500,53	466,70	-7 %
BOIS/	372,24	315,96	744,02	1 089,52	332,70	332,70	1 331,33	1 738,18	80 %
Multi REP BOIS		140,87		387,07	135,34	135,34		663,28	
FERRAILLE	258,54	248,04	475,02	503,02	169,96	169,96	902,88	921,02	2 %
TOUT VENANT	1 027,51	958,02	2 137,22	2 099,18	748,64	748,64	3 855,93	3 805,84	-1 %
MultiREP plastiques		26,72		48,22	12,60	12,60		87,54	
MOBILIER	522,24	423,42	1 195,30	1 116,94	280,71	280,71	2 000,33	1 821,07	-9 %
PLÂTRE hors PMCB (01/2024 à 09/2024)	114,56	82,02	337,50	236,54	104,98	104,98	563,26	423,54	1 %
Plâtre PMCB		26,09		90,82	25,72	25,72		142,63	
Menuiseries vitrées		3,90		32,45	6,09	6,09		42,44	
Laine de verre		2,26		7,78	3,53	3,53		13,57	
Laine de roche		0,00		0,32	0,26	0,26		0,58	
GRAVATS valorisables	780,60	825,54	4 511,39	4 545,48	720,28	720,28	6 339,89	6 091,30	22 %
GRAVATS PMCB		131,67		1 337,78	188,20	188,20		1 657,65	
D3E Eco-systèmes	227,66	231,45	277,57	354,38	119,91	119,91	609,91	705,75	16 %
D3E PAM ressourcerie	-	-	127,13	110,71	-	-	127,13	110,71	-13 %
ASL (04-2024)		10,29	52,81	15,92	23,01	2,04		28,24	
ABJ thermique		4,36		7,63		1,82		7,63	
ABJ non thermique jeux-jouets		0,91		1,96		0,33		3,20	
DMS eco dds	34,06	31,50	52,81	63,22	23,01	23,01	106,35	117,73	11 %
DMS	22,16	21,78	30,87	34,65	12,555	12,555	63,34	68,99	9 %
DTQD Piles *	2,58	0,00	2,42	0,00	0,00	0,00	5,56	0,00	-100 %
Batteries	6,95	8,97	11,04	10,33	3,00	3,00	20,04	22,30	11 %
Huiles	12,10	10,04	21,96	25,83	7,38	7,38	41,98	43,25	3 %
Tubes fluos	0,37	0,62	1,04	1,97	0,30	0,30	1,52	2,89	90 %
Ampoules	0,23	0,43	0,47	0,43	0,11	0,11	0,81	0,97	20 %
Encre	0,62	0,62	1,35	0,62	0,62	0,62	2,14	1,86	-13 %
Textile	30,90	27,54	25,04	0,00	0,00	0,00	65,71	27,54	-58 %
TOTAUX/AN	3 628,77	3 721,37	10 153,40	12 325,52	2 971,50	2 975,69	16 538,65	19 016,40	15 %
DECHETS VERTS	2 921,18	3 967,64	7 463,18	7 083,85	1 160,00	1 446,70	11 544,36	12 498,19	8 %

* Pas d'enlèvement en 2024

2/Le traitement : prestataires et contrats

Chaque déchet déposé en déchèterie suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature, d'où l'importance du suivi des consignes de dépôt.

Au fil du temps de nombreuses filières de valorisation se sont mises en place, afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières. Ces filières évoluent, et certaines demandent plus de rigueur dans le tri en haut de quai lors des dépôts des usagers.

LES PRESTATAIRES TITULAIRES DES MARCHÉS EN 2024 étaient les suivants :

- **Lot N°1 : Enlèvement et traitement des végétaux et bois :** SEPUR
- **Lot N°2 : Évacuation des refus de compostage :** SAS DECHAMBRE
- **Lot N°3 : Gestion partielle de la plate-forme de compostage :** SAS DECHAMBRE COMPOST
- **Lot N°4 : Conteneurisation, transport et valorisation des gravats valorisables :** SEPUR
- **Lot N°5 : Conteneurisation, transport et valorisation des gravats non valorisables :** SEPUR
- **Lot N°6 : Conteneurisation, transport et reprise des ferrailles :** SEPUR
- **Lot N°7 : Enlèvement et traitement des déchets dangereux spécifiques hors périmètre Eco-DDS** MARTIN ENVIRONNEMENT
- **Enlèvement et traitement des batteries :** MARTIN ENVIRONNEMENT
- **Enlèvement et traitement du tout-venant** SITA CENTRE OUEST

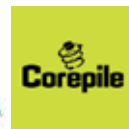
LES PRESTATAIRES :

- **pour les piles :** COREPILE
- **pour les cartouches d'encre :** COLLECTORS
- **pour les textiles :** l'association LE RELAIS
- **pour les D3E :** FAP chantier ICARE
- **pour les pneus :** ALIAPUR
- **pour le plâtre :** PAPREC



LES ECO-ORGANISMES* liés par une convention

- **pour les piles :** Corepile
- **pour les déchets dangereux :** EcoDDS
- **pour les lampes :** Réylum
- **pour les D3E :** Ecosystem
- **pour le mobilier :** Valdelia
- **pour les huiles :** Cyclevia
- **pour les textiles :** Refashion
- **pour les Articles de Sport et de Loisirs :** Ecologic
- **pour les Jeux et Jouets :** EcoMaison
- **pour les Articles de Bricolage et de jardin thermiques :** Ecologic
- **pour les Articles de Bricolage et de jardin non thermiques :** EcoMaison
- **pour les inertes :** EcoMinero
- **pour les menuiseries vitrées :** Valdelia
- **pour les Multirep Bois :** Valdelia
- **pour les Multirep Plastique :** Valdelia
- **pour les inertes :** EcoMinero
- **pour le plâtre :** Valobat
- **pour la laine de verre et la laine de roche :** Valobat
- **pour les métaux :** Valobat
- **pour les déchets dangereux hors EcoDDS :** Valobat



3/ Les déchets verts



Les déchets verts sont acceptés en apport volontaire dans les trois déchèteries du SMIRTOM.

Sur Dordives, une benne spécifique pour ces déchets est mise en place.

Sur les sites de Corquilleroy et d'Amilly, la réception se fait sur les plates-formes à même le sol.



Lorsqu'ils sont déposés à Amilly, les déchets verts sont évacués pour être compostés sur la plate-forme de l'entreprise Dechambre.

Les déchets verts de Dordives et Corquilleroy sont compostés sur l'installation de Corquilleroy, où ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost.

Suite à un mois de fermentation et trois mois de maturation, les déchets verts passent ensuite en étape de criblage.

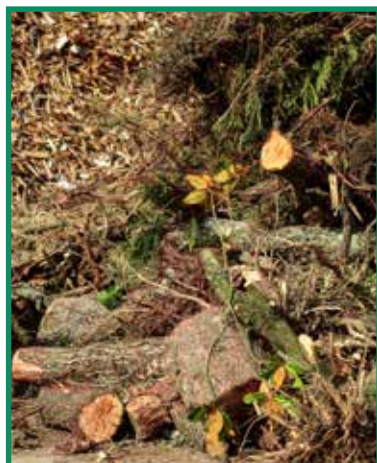
Le compost finalisé est mis à disposition gratuitement pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Les déchets verts sont broyés puis entrent en étape de fermentation.

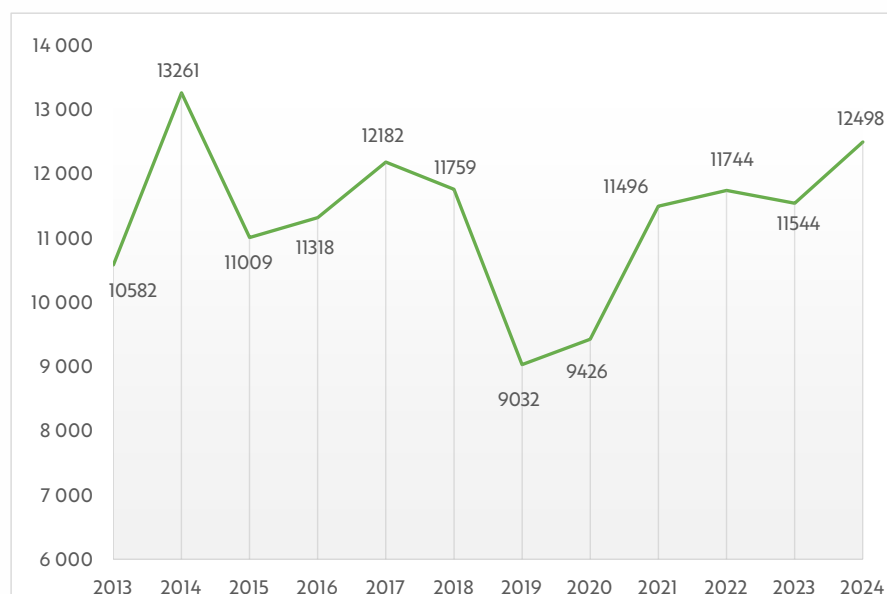
Les déchets verts ne correspondant pas aux normes de criblage seront réintégrés par la suite dans le processus de compostage.

2 212,56

tonnes de compost produites en 2024



Évolution des déchets verts entrants de 2013 à 2024 en tonnes

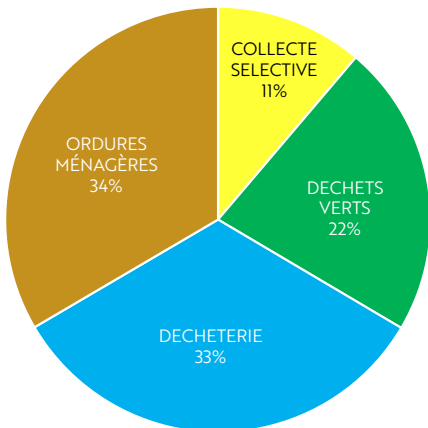


LA SYNTHÈSE DES COLLECTES ET TRAITEMENT

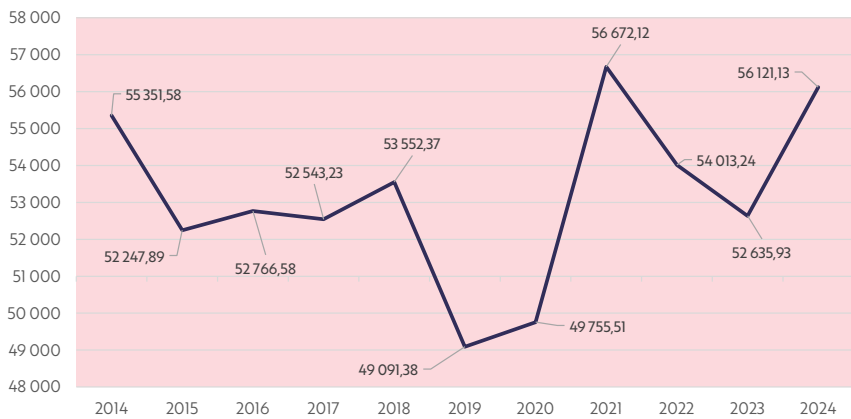
1/ Synthèse par mode de collecte

MODE DE COLLECTE	DECHETERIE		PORTE A PORTE		APV		APPORT à l'UVE hors 3CBO		TOTAL
	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	
DÉCHETS									
OM			18 434,73	98,30 %			318,74	1,70 %	18 753,47
TOUT VENANT	3 805,84	100,00 %							3 805,84
MULTI REP PLASTIQUE	87,54	0,00 %							87,54
MENUISERIES VITREES	42,44	0,00 %							42,44
MOBILIER	1 821,07	100,00 %							1 821,07
PLATRE	423,54	100,00 %							423,54
Plâtre (PMCB)	142,63	100,00 %							142,63
METAUX	921,02	100,00 %							921,02
BOIS	1 738,18	100,00 %							1 738,18
MULTI REP BOIS	663,28	100,00 %							663,28
LAINE DE VERRE	13,57	100,00 %							13,57
LAINE DE ROCHE	0,58	100,00 %							0,58
GRAVATS V	6 091,30	100,00 %							6 091,30
GRAVATS PMCB	1 657,65	100,00 %							1 657,65
D3E	816,45	100,00 %							816,45
ASL Article de Sports et Loisirs	28,24	100,00 %							28,24
ABJ thermique	13,81	100,00 %							13,81
ABJ non thermique et Jeux/jouets	3,20	100,00 %							3,20
DMS	117,73	100,00 %							117,73
DMS PMCB	68,99	100,00 %							68,99
DTQD	65,55	100,00 %							65,55
TEXTILE	27,54	0,00 %							27,54
TUBES FLUOS	2,89	100,00 %							2,89
AMPOULES	0,97	100,00 %							0,97
ENCRE	1,86	100,00 %							1,86
TEXTILE	27,54	100,00 %							27,54
DECHETS VERTS	12 498,19	100,00 %							12 498,19
VERRE		0,00 %			2 123,66	100,00 %			2 123,66
EMBALLAGES/JRM			3 185,35	90,64 %	328,90	9,36 %			3 514,25
CARTON	466,70	72,01 %	181,44	27,99 %					648,14
	31 548,31	56,21 %	21 801,52	38,85 %	2 452,56	4,37 %	318,74	0,57 %	56 121,13

Répartition des déchets collectés par catégorie



Évolution des tonnages collectés : tous les modes de collecte



LA SYNTHÈSE DES COLLECTES

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

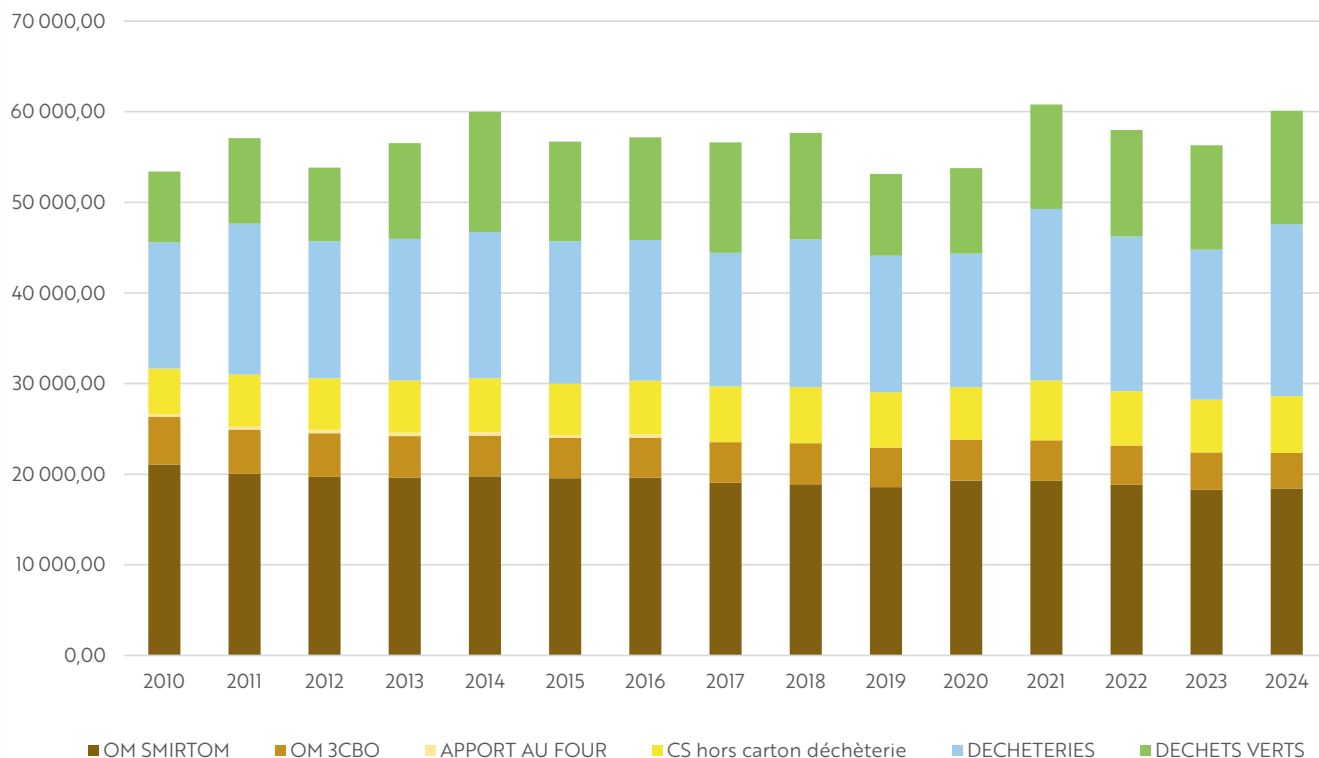
Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW

2/ Évolution des tonnages par typologie de flux de 2010 à 2024 :



Unité de valorisation AMILLY (45)	Centres de tri COVED (89) Tonnages sortants – refus inclus	Centres de tri VEOLIA (45) Tonnages sortants – refus inclus
OMR : 18 753,47 t	COLLECTE SÉLECTIVE : 3 690,36 t	CARTONS : 842,02 t*
BOIS : 372,00 t		
TOTAL : 20 176,82 t	TOTAL : 3 690,36 t	TOTAL : 842,02 t

*tonnages sortants, y compris stock en centre de tri

Tonnages traités par type de valorisation

Apports en déchèteries et valorisation Matière (VM) ou Énergétique (VE)	Tonnes	Collecte Sélective	Tonnes
FERRAILLES : VM	921,02	VERRE : VM	2 123,66
TOUT-VENANT : VE	3 805,84	EMBALLAGES : VM	1 982,95
GRAVATS : VM	7 748,95	JRM : VM	551,01
BOIS : VE	1 738,18	CARTONS : VM	842,04
BOIS : VM	663,28	REFUS de TRI : VE	1 156,40
PLATRE : VM	566,17		
DMS/DTQD VE + VM	252,26		
DEEE VM	816,45		
DÉCHETS VERTS/COMPOST	3 876,39		
TOTAL	20 388,55	TOTAL	6 656,06



Suivis de collecte sur la commune d'Amilly

Des opérations de suivis en amont de la collecte, ont été programmées du 22 avril au 1er juillet sur la commune d'Amilly. L'objectif de ces suivis est à la fois quantitatif et qualitatif.

Quantitatif : pour d'une part connaître le niveau d'équipement et d'autre part pour le taux de remplissage en fonction du litrage du conteneur.

Qualitatif : Il s'agit d'un contrôle du bac. En cas d'anomalie ou d'indésirables, les administrés sont informés par un avis de passage déposé dans la boîte aux lettres. Dans les situations extrêmes, le bac est refusé, et notifié à la collecte par un panneau et son couvercle scotché.

Mise en place de nouvelles filières en déchèteries

En avril, les déchèteries ont été équipées de nouveaux contenants permettant la collecte des Articles de Sport et Loisirs, des Articles de Bricolage et de Jardin thermiques et non thermiques ainsi que des jeux et jouets.

Depuis le 1er octobre 2024, les déchèteries ont évolué afin de répondre comme point de maillage dans la mise en place de la nouvelle filière Responsabilité Élargie des producteurs sur les **PMCB** (Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment).

Ces changements permettent la mise en place d'un tri plus affiné sur les trois sites. La contractualisation avec les différents éco-organismes doit permettre de percevoir des soutiens opérationnels et financiers, à la condition de dépôts gratuits pour les professionnels sur ces flux : le plâtre, les inertes, les menuiseries bois, les laines de verre et de roche, les déchets dangereux, les métaux et les bennes multirep bois et plastique.



Caractérisations des Ordures Ménagères Résiduelles

Des caractérisations d'Ordures Ménagères ont été réalisées à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) par les ambassadeurs du tri sur les apports effectués par les services techniques des communes. Cette démarche visait à vérifier la conformité des dépôts avec les consignes de tri en vigueur et à identifier d'éventuelles erreurs de tri persistantes. Les résultats de ces analyses ont révélé une majorité d'encombrants et de déchets verts. Cela a également permis de remarquer la présence de déchets de tri sélectif et de verre dans les sacs d'Ordures Ménagères.

Quelques chiffres



bacs Ordures Ménagères
vendus en 2024



bacs de tri sélectif mis à
disposition en 2024



bacs de tri sélectif
échangés en 2024



cartes de déchèteries
créées en 2024

Plan de communication : En 2024, on bat le record !

En 2024, le service communication a déployé un plan visant à illustrer la diversité des déchets présents dans les différentes pièces de la maison, afin de rappeler que les déchets recyclables ne se trouvent pas uniquement dans la cuisine. La campagne est composée de 4 visuels : une introduction, les déchets recyclables dans la cuisine, dans la salle de bain, et dans la chambre !



Nouvel accueil du SMIRTOM



Avec le temps, les films anti-chaueur apposés sur les vitres de l'accueil du SMIRTOM s'étaient fortement dégradés, ternissant l'aspect général du lieu et nuisant à la qualité de l'accueil. Pour lui redonner vie, le SMIRTOM a sollicité la société amilloise C Design. En septembre 2024, de nouveaux films adhésifs micro-perforés ont été installés. Conçus dans le respect de la charte graphique de la collectivité, ces supports laissent passer la lumière tout en habillant les vitres de motifs modernes et colorés.

Les Ateliers Récup' du SMIRTOM

En fin d'année 2024, le SMIRTOM a organisé à la Maison de l'Environnement une série d'ateliers créatifs autour du thème de Noël, basés sur la récupération. L'objectif : fabriquer des décorations festives à partir de matériaux de seconde main, comme du carton ou des rouleaux de papier toilette, mais aussi diverses branchages. Ouverts au public, ces ateliers ont permis de sensibiliser au réemploi tout en stimulant la créativité des participants. Chaque participant a pu repartir avec sa création.



Les colonnes à verre paysagères

Dans le cadre du renouvellement de son parc de colonnes à verre, le SMIRTOM a acquis 10 nouvelles colonnes auprès de la société QUADRIA. Ces équipements se distinguent par leur habillage visuel : chacune est ornée de huit photos représentant des paysages issus de huit communes du territoire, valorisant ainsi l'identité locale. Fonctionnelles, ces colonnes sont dotées de quatre ouvertures, permettant le dépôt de verre sur chaque face, et équipées de sondes permettant de mesurer leur niveau de remplissage en temps réel. Les premières colonnes seront installées durant le 1er trimestre 2025 sur le territoire.



Animations et manifestations

Tout comme depuis de nombreuses années, les animations ont perduré en 2024. Les ambassadeurs du tri sont partis à la rencontre des usagers de tout âge afin de leur expliquer les bons gestes du tri.

Personnes sensibilisées grâce aux nombreuses animations et manifestations

5 419





Collecte et Caractérisations.

La collecte des biodéchets dans l'hypercentre de Montargis et le quartier de La Chaussée a perduré en 2024. Dans un premier temps en collaboration avec la 3CBO afin de bénéficier de leur benne étanche, puis mi-2024, grâce à la mini-benne SMIRTOM spécifiquement dédiée aux biodéchets. La collecte hebdomadaire a lieu chaque mercredi matin. Les biodéchets collectés sont ensuite acheminés à Gatinais Biogaz et caractérisés sur place.

Les professionnels (groupes scolaires, centre de santé, etc) restent collectés par la 3CBO, et les biodéchets traités à Gatinais biogaz.

Le compostage partagé

Les cinq points existants de la zone pilote à Ferrières-en-Gâtinais ont continué d'être approvisionnés par les Ferrierois et entretenus par les guides composteurs du SMIRTOM. À ces cinq points s'est ajouté un nouveau site sur le parking de l'école Jeanne d'Arc.

D'autres communes ont également été équipées de composteurs partagés en 2024 : Cepoy avec quatre points (Quai du Port, Quai des Pêcheurs, Étang de la Carpe et Parking de la Girafe), et Corquilleroy avec deux points (Parking de l'école et Place des Plessis).



Les composteurs individuels

Au 1er mars 2024, les usagers du SMIRTOM ont eu la possibilité de se procurer un composteur individuel à installer dans leur jardin. Fabriqués localement par l'ESAT Les Râteliers d'Amilly, les composteurs proposés à la vente ont une capacité de 400L et sont en douglas brut et autoclave. Ils sont vendus au prix de 56€.

Les usagers intéressés peuvent récupérer leur composteur à l'accueil du SMIRTOM en présentant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. En 2024, 133 composteurs ont été vendus.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGÉS ET ASSIMILÉS

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

S²LOW

Le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** est un document obligatoire et réglementé, élaboré pour 6 ans.

L'objectif principal est d'atteindre une réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 15% à l'horizon 2030, par rapport à 2010.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PLPDMA, le SMIRTOM a déterminé une feuille de route composée de 5 axes répartis en 10 actions opérationnelles.

D'ici 2030, le déploiement des actions du PLPDMA, efforts cumulés du SMIRTOM et des collectivités adhérentes, permettrait de réduire les DMA de 90kg par habitant, par rapport à 2010.



En 2010, la production de déchets par habitant était de 601,73 kg/an.

Nous devrions atteindre 511, 47 kg/hab. en 2030

1

ÊTRE ÉCO-EXEMPLAIRE :

L'exemplarité des collectivités territoriales engagées dans un PLPDMA porte sur la réduction de tous les déchets produits issus du fonctionnement comme de la mise en place des politiques publiques.

2

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS :

Les déchets organiques représentent encore une part importante des ordures ménagères. Les déchets verts représentent quant à eux, le 1er flux emmené en déchèterie. Dans ce contexte, le SMIRTOM déploie plusieurs dispositifs adaptés à son territoire, comme le compostage partagé par exemple, afin d'apporter une solution au plus grand nombre d'usagers.

3

DURÉE DE VIE DES OBJETS ET RÉEMPLOI

Augmenter la durée de vie des produits ou de leurs composants permet d'alléger leur impact environnemental en optimisant leur utilisation.

- En augmentant la durée de vie totale de fonctionnement ou l'indice de réparabilité d'un produit,
- En consommant de façon plus responsable,
- En optimisant les usages et en favorisant le réemploi des objets.

4

SENSIBILISATION DES ACTEURS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Il s'agit de l'ensemble des actions visant à :

- Informier et sensibiliser** l'ensemble des publics à la réduction des déchets,
- Valoriser et diffuser** les gestes et démarches de prévention menées par ces cibles.

5

METTRE EN PLACE OU RENFORCER DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE

La consommation responsable vise à mieux satisfaire les besoins des citoyens consommateurs, grâce à des biens et services plus économes en ressources, moins polluants, mais aussi grâce à d'autres formes de dispositifs économiques (location, partage, troc, marché de l'occasion, etc).

Actions réalisées en 2024

1

ÊTRE ÉCO-EXEMPLAIRE :



Animation de la Fresque du Climat pour les agents du SMIRTOM

2

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS :



Organisation de Café - Compost sur les sites de compostage partagés

3

DURÉE DE VIE DES OBJETS ET RÉEMPLOI :



Création d'éponges Tawashi grâce à des chaussettes usagées

4

SENSIBILISATION DES ACTEURS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS :



Création de recettes anti-gaspi

5

METTRE EN PLACE OU RENFORCER DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE :



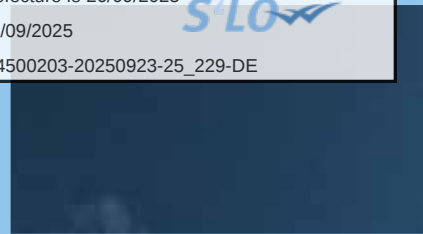
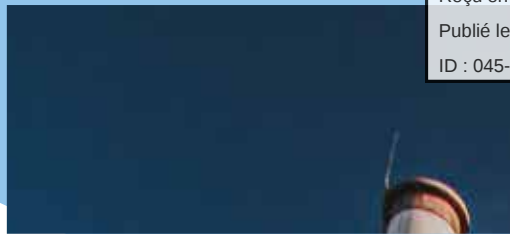
Réalisation de Bee-wraps

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



Indicateurs *financiers*

Les indicateurs financiers sont basés et extraits de la matrice des coûts, validée par l'ADEME selon la méthode ComptaCoût©

1/Prestations de collecte, transport et traitement

CONTRATS COLLECTE TRANSPORT ET TRAITEMENT		2023 TTC	2024 TTC	EVOL.
SUEZ RV ENERGIE	Incinération	5 042 901,54 €	5 143 720,09 €	2,00 %
	Transport – Traitement des DIB	595 189,61 €	495 117,95 €	-16,81 %
	Démantèlement Broyeur compost OM	8 276,40 €	8 276,40 €	0,00 %
	Travaux d'amélioration de la performance énergétique	198 000,00 €	198 000,00 €	0,00 %
SOREPAR	Tri - transport Emballages et Journaux Revue Magazines	711 031,29 €	719 476,56 €	1,19 %
	Transport et transfert des refus de tri	155 573,35 €	282 182,13 €	81,38 %
PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	Traitement des plâtres	136 674,44 €	97 713,25 €	-28,51 %
	Transport et traitement de bois broyé	47 172,44 €	-	-
MESNAGER SERVICES	Transport plâtre	16 055,02 €	10 450,98 €	-34,91 %
VEOLIA	Tri des cartons bruns	54 368,58 €	58 688,15 €	7,94 %
ALPEJ	Collecte des cartons des professionnels	22 230,00 €	21 845,00 €	-1,73 %
SEPUR	Traitement des ferrailles	28 568,24 €	27 805,95 €	-2,67 %
SEPUR	Gravats inertes valorisables	82 710,58 €	87 093,77 €	5,30 %
SEPUR	Gravats inertes non valorisables			
SEPUR	Déchets verts transport et traitement	49 286,18 €	78 131,20 €	58,53 %
BENNES SERVICES 45	Location de bennes/transport gravats	1 440,00 €	7 314,00 €	407,92 %
3CBO	Collecte des biodéchets	25 822,00 €	23 894,35 €	-7,47 %
DECHAMBRE	Enlèvement des déchets verts excédentaires	337 300,10 €	340 111,95 €	15,49 %
	Broyage, criblage des déchets verts			
	Broyage du bois issu des déchèteries			
MARTIN	Produits dangereux – huiles usagées	71 740,68 €	82 424,7 €	-15,53 %
TOTAL ENERGIES PROXI NORD OUEST	Combustile	38 196,35 €	35 422,06 €	-7,26 %
PICOTY GAZ	Gaz engins	49 046,29 €	39 262,08 €	21,94 %
FAP	Chantier réinsertion / démantèlement des DEEE et nettoyage des points d'apports volontaires	10 599,39 €	7 279,01 €	-31,33 %
PICOTY AVIA	Carburant	469 124,97 €	32 502,19 €	-12 %
WEX EUROPE SERVICES SAS	Carburant nouveau marché	-	378 759,77 €	
UNIL OPAL	Fourniture huile atelier mécanique etc..		7 921,78 €	
TOTAL MARKETING	Carburant	9 262,94 €	11 955,72 €	29,07 %
TOTAL CONTRATS		8 160 570,69 €	8 195 349,04 €	0,43 %

2/Autres contrats et prestations (liste non exhaustive)

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2023 TTC	2024 TTC	EVOL.
ACHAT PUBLIC	Procédure de dématérialisation	2 606,77 €	2 762,79 €	6%
ADAPEI 45	Fourniture composteurs individuels et partagés		21 521,08 €	
ADRIAL CONSEIL	Assistance maîtrise d'ouvrage - DSP	11 550,00 €	7 695,00 €	-33%
AJBD	Mise en place et suivi du tri des biodéchets zones pilotes		6 300,00 €	
ALEXIS ROBERT	Fournitures de bricolage divers services	10 664,82 €	8 861,50 €	-17%
AS DIAG	Diagnostic bâtiment avant travaux	-	7 038,00 €	
ATTILA MONTARGIS	Réparations tôles hangard, réparation fuite etc..	18 317,52 €	14 555,90 €	-21%
BBM	Divers interventions bureaux et bâtiments		8 024,40 €	
BCF	Vérifications semestrielles appareil de levage et formations CACES	22 908,50 €	9 822,55 €	-57%
BEG	Fourniture piste de lavage		5 051,26 €	
BIMPLI	Tickets restaurants	142 687,50 €	134 820,00 €	-6%
BODET	Contrat assistance Accès et Gestion du temps	5 656,91 €	5 403,16 €	-4%
BUREAU VERITAS	Formation, assistance conseil en sécurité risques ATEX	6 264,00 €	9 057,60 €	45%
C DESIGN	Fourniture adhésifs et panneaux extérieurs	2 292,12 €	3 368,40 €	47%
CEGAPE	Formation CST/F3SCT		7 000,00 €	
CENTRAPHONE	Téléphonie fixe et abonnements fibre	2 445,78 €	3 499,83 €	43%
CHAMBERSIGN	Abonnement certificat signature électronique	1 008,00 €	1 386,00 €	38%
CIRIL	Hébergement Logiciel comptabilité et RH - Maintenance et formations	30 546,92 €	37 831,55 €	24%
CNAS	Adhésion et cotisation		20 542,66 €	
CONCEPT SERVICES	Abonnement Microsoft EXCHANGE	7 663,72 €	8 638,14 €	13%
COROLIS	Télécommunication mobile	9 320,88 €	9 248,62 €	-1%
DARDONVILLE	Fourniture vêtements de travail	46 976,35 €	79 568,76 €	69%
DOCAPOST	Abonnement Fast signature	4 473,83 €	4 654,89 €	4%
DYADEM	Fourniture de bureau	2 808,21 €	5 233,96 €	86%
EDF	Fournisseur électricité	71 528,19 €	49 820,93 €	-30%
ESE	Achat de bacs OMR/CS	43 937,10 €	66 968,16 €	52%
EUROMASTER	Entretien des pneumatiques et fournitures	34 059,14 €	51 267,71 €	51%
FINKBEINER	Maintenance intervention – colonnes mobiles atelier	1 307,50 €	1 687,27 €	29%
FISPAR	Location BOM	186 511,40 €	216 353,27 €	16%
FRANFINANCE	CREDIT BAIL BOBCAT		46 799,06 €	
GEOMEXPERT SARL	RELEVES Topographiques	1 110,00 €	11 220,00 €	911 %
GROUPAMA ASSURANCES	Assurances véhicules	82 702,11 €	94 262,54 €	14%
GROUPE PROMOTRANS	Formation FIMO	31 056,00 €	11 064,00 €	-64%
HYDROCASE	Location camion APV		24 732,95 €	
IMPRIMERIE LELOUP	Impression supports de communication etc..	7 972,80 €	6 746,40 €	-15%
JLP PEINTURE	Travaux bureaux : sols		3 810,00 €	

LES PRINCIPAUX CONTRATS

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE

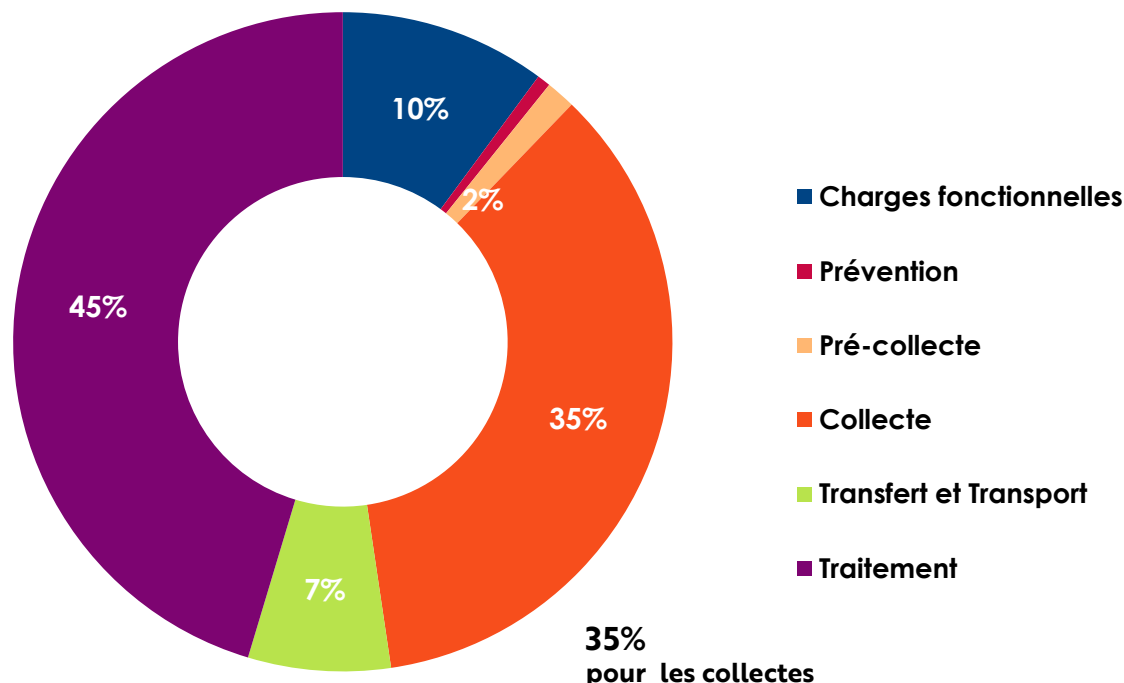
S²LO

KONICA MINOLTA BUSINESS	Location photocopieurs + fournitures	11 301,73 €	8 924,85 €	-21%
LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	Fourniture de produits d'entretien	8 751,47 €	8 146,80 €	-7%
LACOSTE	Fourniture de bureau et petit équipement		3 225,73 €	
LA POSTE	Frais d'affranchissement	1 505,15 €	5 000,76 €	232%
AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2023 TTC	2023 TTC	EVOL.
LECLERC DESIRE/ LTM GROUPE OPERATIONS	Entretien de l'installation sanitaire, réseaux et canalisations chauffage etc.	11 449,08 €	9 474,29 €	-17%
LOCAM/ CENTRAPHONE	Location matériel téléphonique : standard et postes fixes	4 241,51 €	3 499,83 €	-17%
LOIRET TRUCKS ETS DOURS	Fourniture pièces mécaniques	12 624,97 €	16 187,65 €	28%
LOXAM RENTAL	Location de chariots télescopiques + réparations + carburant	38 185,62 €	21 986,14 €	-42%
LYOVEL	Location fontaines à eau, distributeurs de boissons	9 095,58 €	6 904,02 €	-24%
MINEBEA INTEC	Vérification périodique pont bascule de Corquilleroy	1 463,88 €	1 219,20 €	-17%
MON SERRURIER	Réparations diverses portes	19 840,00 €	40 440,00 €	104%
MOREAU INCENDIE	Vérification annuelle et remplacement des extincteurs	4 236,33 €	1 222,18 €	-71%
PALFINGER France	Interventions dépannage grue	11 117,47 €	3 379,42 €	-70%
PN LE PROPRE NETTOYAGE	Nettoyage et propreté des bâtiments (remplacement de ONET)	40 725,27 €	40 725,27 €	-
PRESLES FREDERIC	Divers travaux d'électricité	13 788,00 €	40 442,00 €	193%
PROPIXEX	Vêtements de travail	2 685,59 €	5 176,18 €	93%
SELVI LORIN	Fourniture de pièces mécaniques et interventions	52 035,51 €	40 378,15 €	-22%
SEMAT	fourniture de pièces mécaniques et interventions	52 684,01 €	36 718,64 €	-30%
SMI VAN BEEK	Fourniture de pièces mécaniques et interventions	63 934,54 €	49 543,43 €	-23%
SOCIETE GIENNOISE D'ASSAINISSEMENT	Vidange et déshuilage des sites + Curage et nettoyage des colonnes enterrées		31 476,76 €	
SOCOPLAST	Fourniture sacs OMR		21 398,54 €	
SOMELEC	Maintenance transformateur	10 190,76 €	3 748,32 €	-63%
Suez EAU France	Eau et assainissement	6 374,06 €	7 125,88 €	12%
TECHNI CONTRÔLE	Contrôle technique des véhicules	1 553,00 €	1 621,00 €	4%
UNI OPAL	Fourniture atelier huile etc..		7 921,78 €	
W45 TP	Pièce mécaniques chargeuse hors investissement	115,16 €	14 965,56 €	12895%
W86TP SAS	Fourniture et intervention BOBCAT télescopique		5 166,65 €	
WEKA	Abonnement documentation RH	3 006,20 €	3 111,41 €	3%
WILLIS TOWERS WATSON France	Assurances du personnel	102 046,61 €	105 273,02 €	3%
WOOSPEAK	formation bureautique		5 760,00 €	

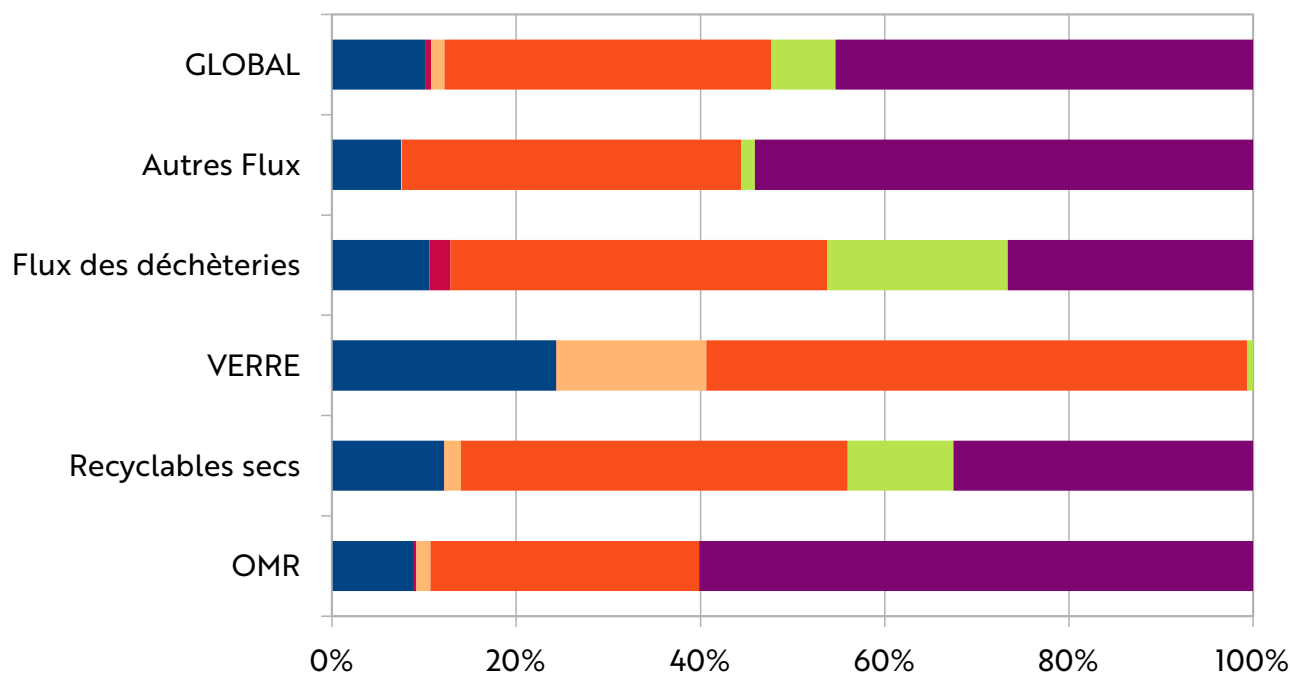
1/La répartition des charges

45 %

du coût est imputable
au traitement des déchets



2024



2/La répartition des coûts complets par étape technique et par flux

	Charges fonctionnelles		Prévention		Pré-collecte	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
OMR	601 816,00 €	604 715,00 €	3 123,00 €	16 711,00 €	79 409,00 €	108 944,00 €
Recyclables secs	282 823,00 €	323 988,00 €	234,00 €	24,00 €	51 000,00 €	49 904,00 €
Verre	50 438,00 €	63 501,00 €	148,00 €	14,00 €	44 731,00 €	42 485,00 €
Flux des déchèteries	340 264,00 €	352 338,00 €	74 276,00 €	75 420,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Flux	65 709,00 €	63 999,00 €	164,00 €	16,00 €	200,00 €	793,00 €
GLOBAL	1 341 050,00 €	1 408 541,00 €	77 945,00 €	92 185,00 €	175 340,00 €	202 126,00 €

	Collecte		Transfert et Transport		Traitement	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
OMR	1 916 152,00 €	1 999 213,00 €	0,00 €	0,00 €	4 259 138,00 €	4 121 448,00 €
Recyclables secs	1 077 716,00 €	1 122 360,00 €	169 378,00 €	307 447,00 €	673 807,00 €	869 975,00 €
Verre	131 252,00 €	153 411,00 €	5 325,00 €	1 558,00 €	0,00 €	0,00 €
Flux des déchèteries	1 334 093,00 €	1 369 548,00 €	703 972,00 €	656 550,00 €	1 363 478,00 €	806 415,00 €
Autres Flux	257 891,00 €	315 954,00 €	0,00 €	12 763,00 €	414 078,00 €	464 222,00 €
GLOBAL	4 717 104,00 €	4 960 486,00 €	878 675,00 €	978 318,00 €	6 710 501,00 €	6 262 060,00 €

TOTAL		
	2023	2024
OMR	6 859 638,00 €	6 851 031,00 €
Recyclables secs	2 254 958,00 €	2 673 698,00 €
Verre	231 894,00 €	260 969,00 €
Flux des déchèteries	3 816 083,00 €	3 260 271,00 €
Autres Flux	738 042,00 €	857 747,00 €
GLOBAL	13 900 615,00 €	13 903 716,00 €

Un affinement des charges fonctionnelles vis à vis des charges techniques donne lieu à des variations sur les dépenses par étape technique.

1/Répartition des recettes (hors TEOM)

31 %

des recettes proviennent
des aides et soutiens

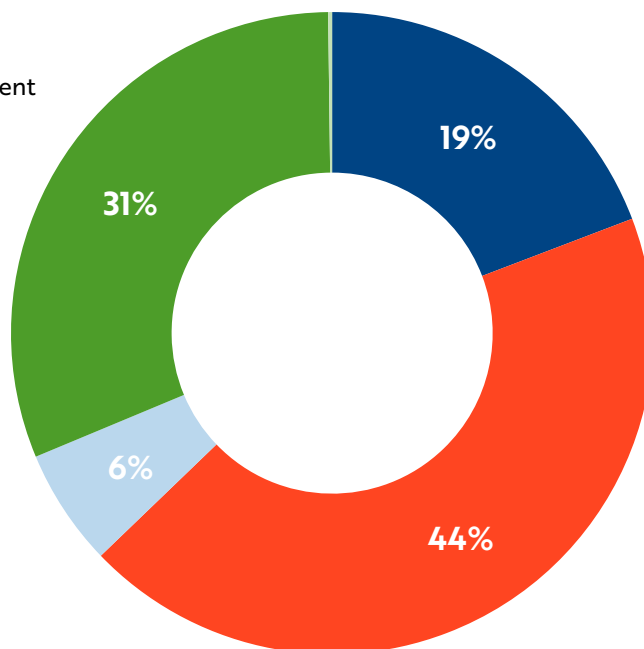
19 %

de la revente
de matériaux

6 %

sont issues
des autres produits

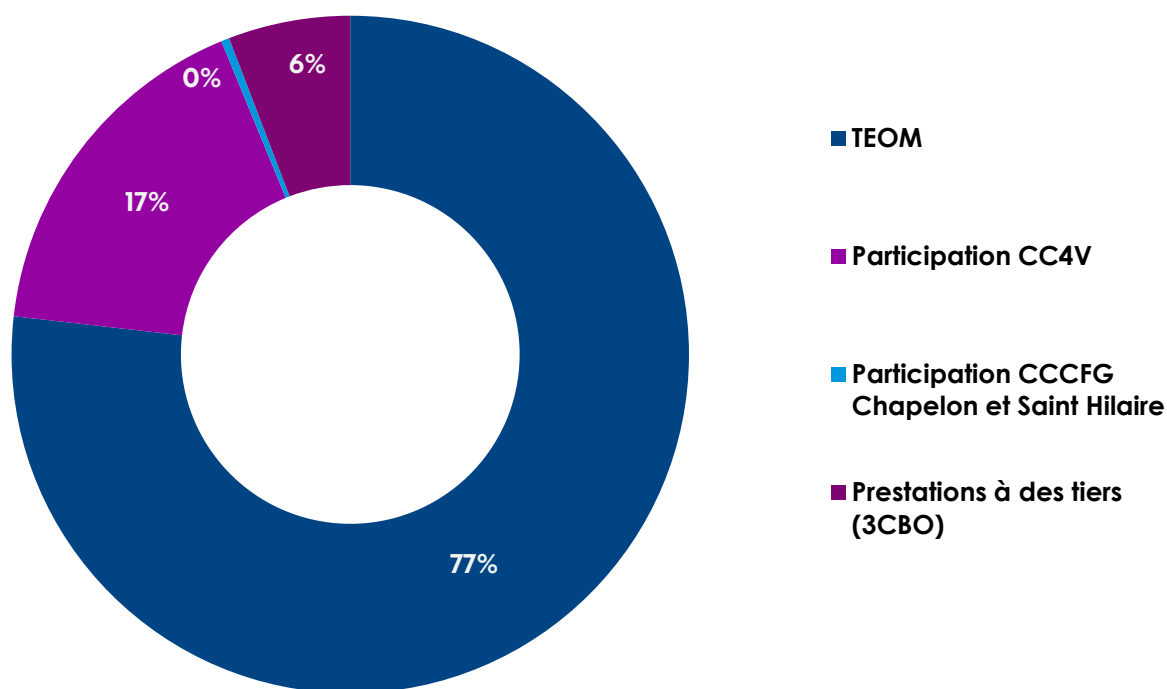
44 %

sont issues des prestations liées au
service redevance spéciale

	Aides et soutiens	Ventes de matériaux	Prestations à des tiers : redevance spéciale	Autre produits ventes de bacs...	TOTAL
OMR	3 833,00 €	- €	959 174,00 €	73 763,00 €	1 036 770,00 €
VERRE	19 068,00 €	52 766,00 €	11 180,00 €	3 529,00 €	86 543,00 €
Recyclables secs	711 799,00 €	233 511,00 €	- €	15 424,00 €	960 734,00 €
Flux des déchèteries	125 255,00 €	217 303,00 €	131 031,00 €	23 121,00 €	496 710,00 €
Autres flux *	- €	27 621,00 €	104 762,00 €	47 615,00 €	179 998,00 €
GLOBAL 2024	859 955,00 €	531 201,00 €	1 206 147,00 €	163 452,00 €	2 760 755,00 €
Global 2023	962 481,00 €	472 976,00 €	1 285 628,00 €	124 987,00 €	2 846 072,00 €
ÉVOLUTION	-102 526,00 €	58 225,00 €	-79 481,00 €	38 465,00 €	-85 317,00 €

* Les autres flux : collecte redevance spéciale des cartons bruns et biodéchets des gros producteurs.

2/ Participations



Participations des collectivités

TEOM (AME)	10 464 341,00 €
Participation CC4V	2 314 248,06 €
Participation CCCFG : Chapelon et Saint Hilaire	52 927,66 €
Prestations à des tiers (3CBO)	793 805,93 €
GLOBAL	13 625 322,65 €

Montant des dépenses de fonctionnement au compte administratif 2024 : 14 857 559,42 €

Les participations couvrent 86 % des dépenses de fonctionnement au lieu de 87 % l'an passé

SMIRTOM Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Montargis 2024

 Typologie d'habitat
 Population

 Mixte à dominante rurale
 80 014

Vos coûts

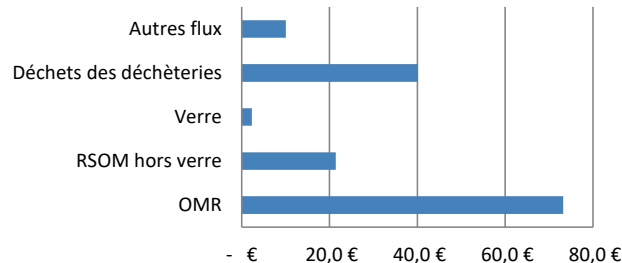
Coût* en euro HT par habitant

Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Mixte à dominante rurale
OMR	73,2 €	46,0 €
RSOM hors verre	21,4 €	5,0 €
Verre	2,3 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	40,1 €	25,0 €
Autres flux	10,0 €	2,0 €
Tous flux	147,1 €	79,0 €

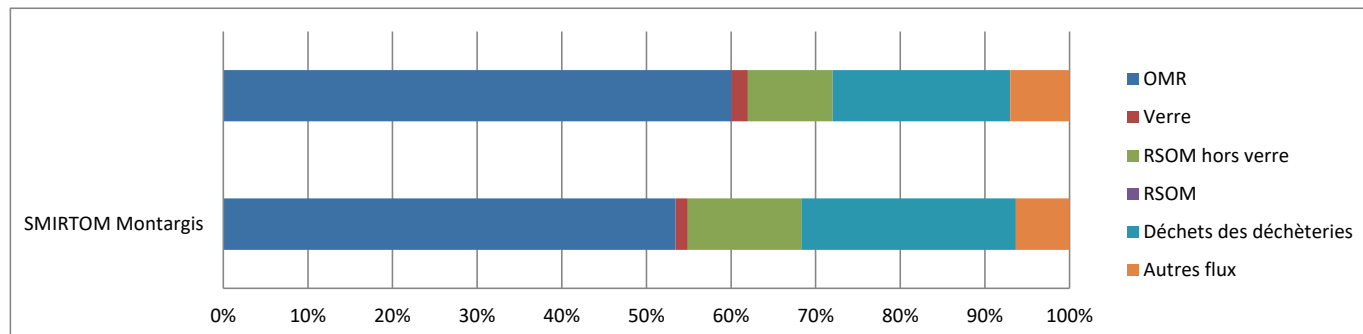
OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

Coût* en euro HT par habitant

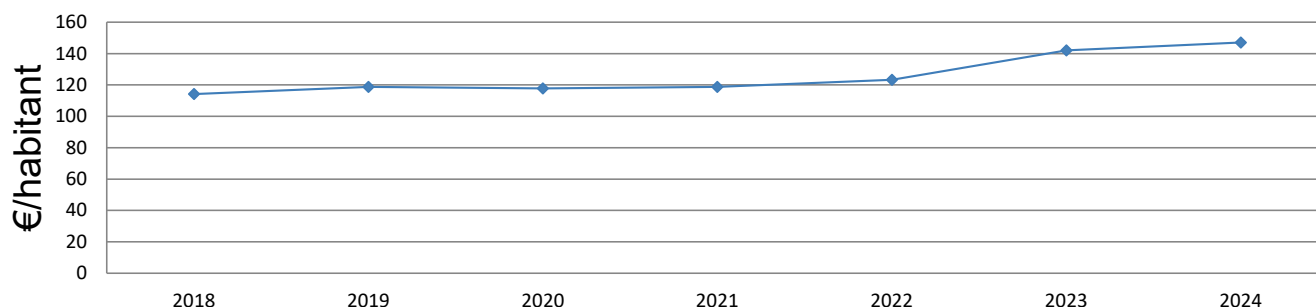


Répartition du coût* par flux



Evolution du coût*

Evolution du coût* par habitant



Ces coûts sont également disponibles en €/tonne dans votre Matrice des coûts sur SINOE® et les coûts nationaux sont consultables dans la synthèse du référentiel national des coûts.

[Télécharger la synthèse](#)

* Coût aidé (hors TVA) : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

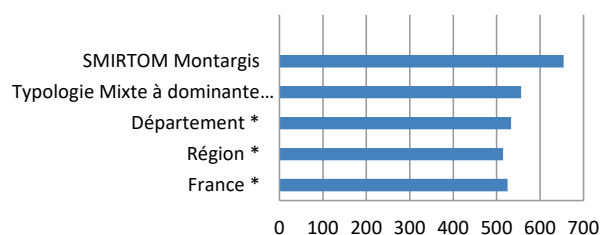


Vos tonnages

Quantités collectées et comparaison avec des valeurs de référence

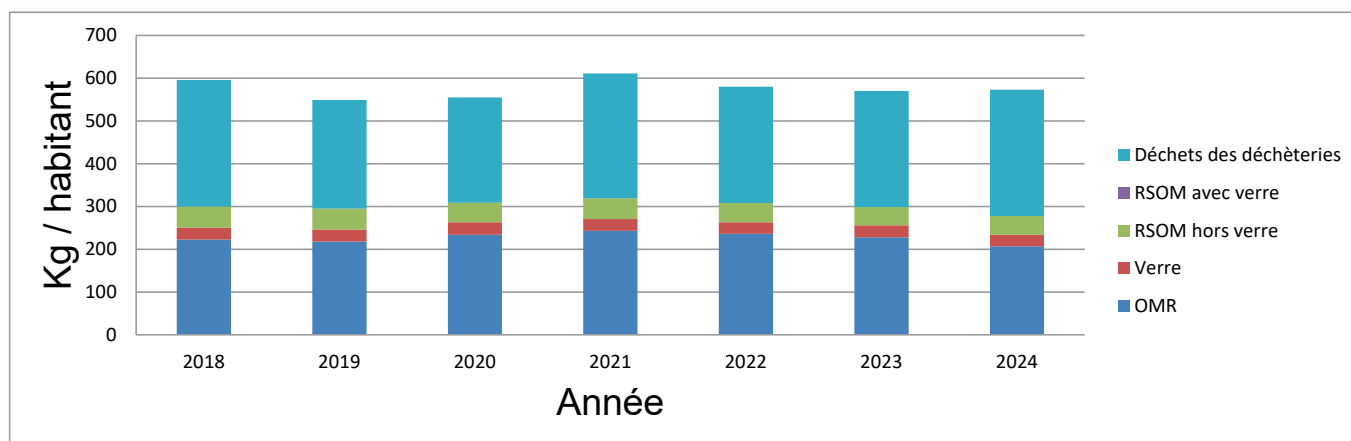
Flux collectés par votre collectivité	Kg/hab	Tonnage collecté
OMR	207	20 497
RSOM hors verre	44	3 514
Verre	27	2 124
Déchets des déchèteries	295	23 637
Autres flux	81	2 586
Tous flux	654	52 358

Ratios tous flux de déchets confondus - kg/habitant



(*) Donnée issue de la dernière enquête collecte publiée par l'ADEME

Evolution des quantités collectées de votre collectivité



Commentaires

Commentaires de votre collectivité

Source des données

Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

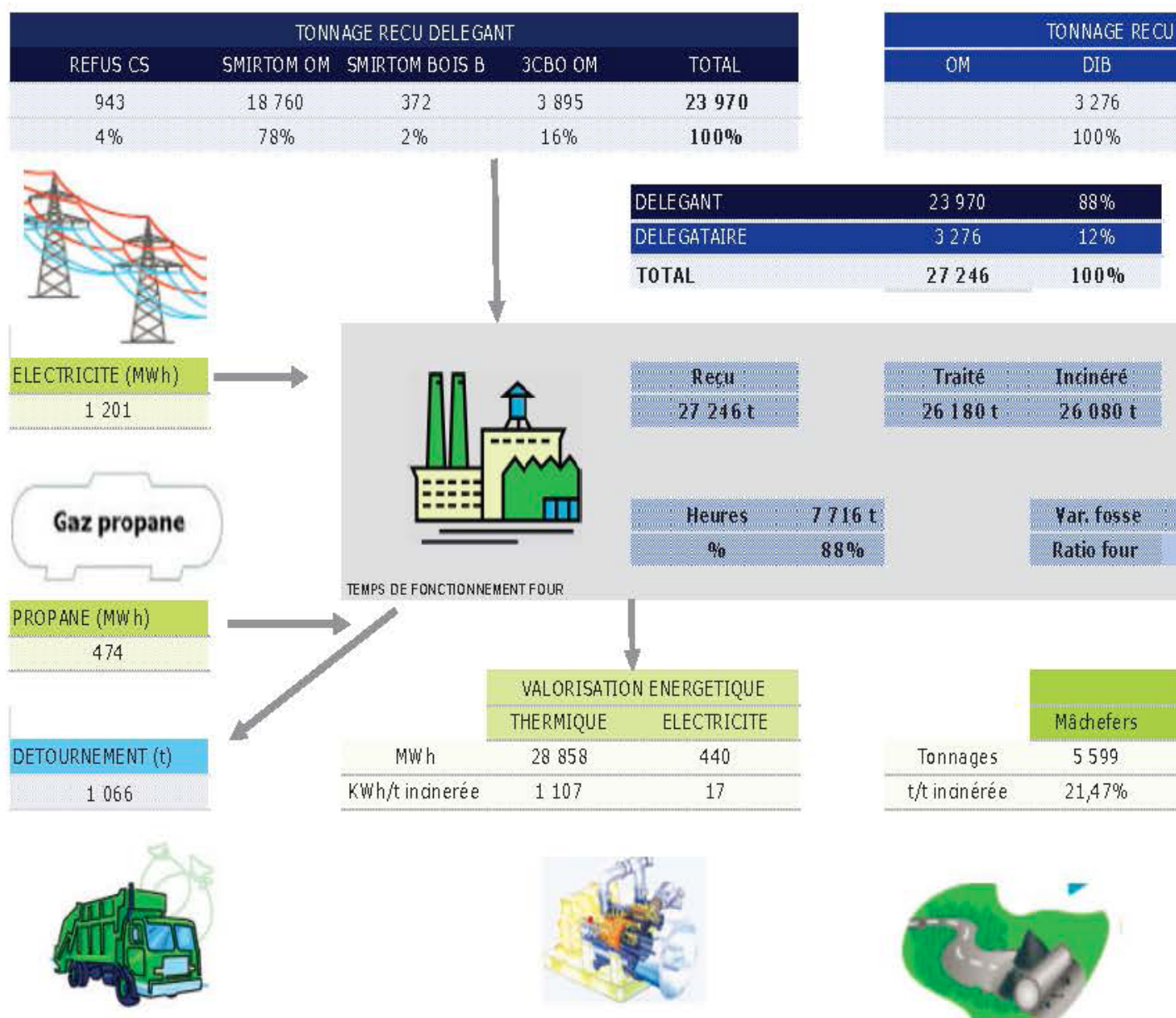
3CBO :	Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne
ALPEJ :	Association Locale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
A.M.E :	Agglomération de Montargis Et rives du loing
APV :	APport Volontaire (collecte réalisée au moyen de bacs collectifs ou colonnes à déchets).
B.O.M :	Benne de collecte des Ordures Ménagères
C.C.4.V :	Communauté de Communes des Quatre Vallées
CS :	Collecte Sélective
CCCFG :	Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais
CSDU :	Centre de Stockage des Déchets Ultimes ou ISDND maintenant
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DTQD :	Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DEEE :	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
EMR :	Emballages Ménagers Recyclables
ISDND :	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
OMR :	Ordures Ménagères Résiduelles
PET :	Polyéthylène
PEHD :	Polyéthylène Haute Densité
REFIOM :	Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
RS :	Redevance Spéciale
SMIRTOM :	Syndicat Mixte de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères
UVE :	Unité de Valorisation Énergétique

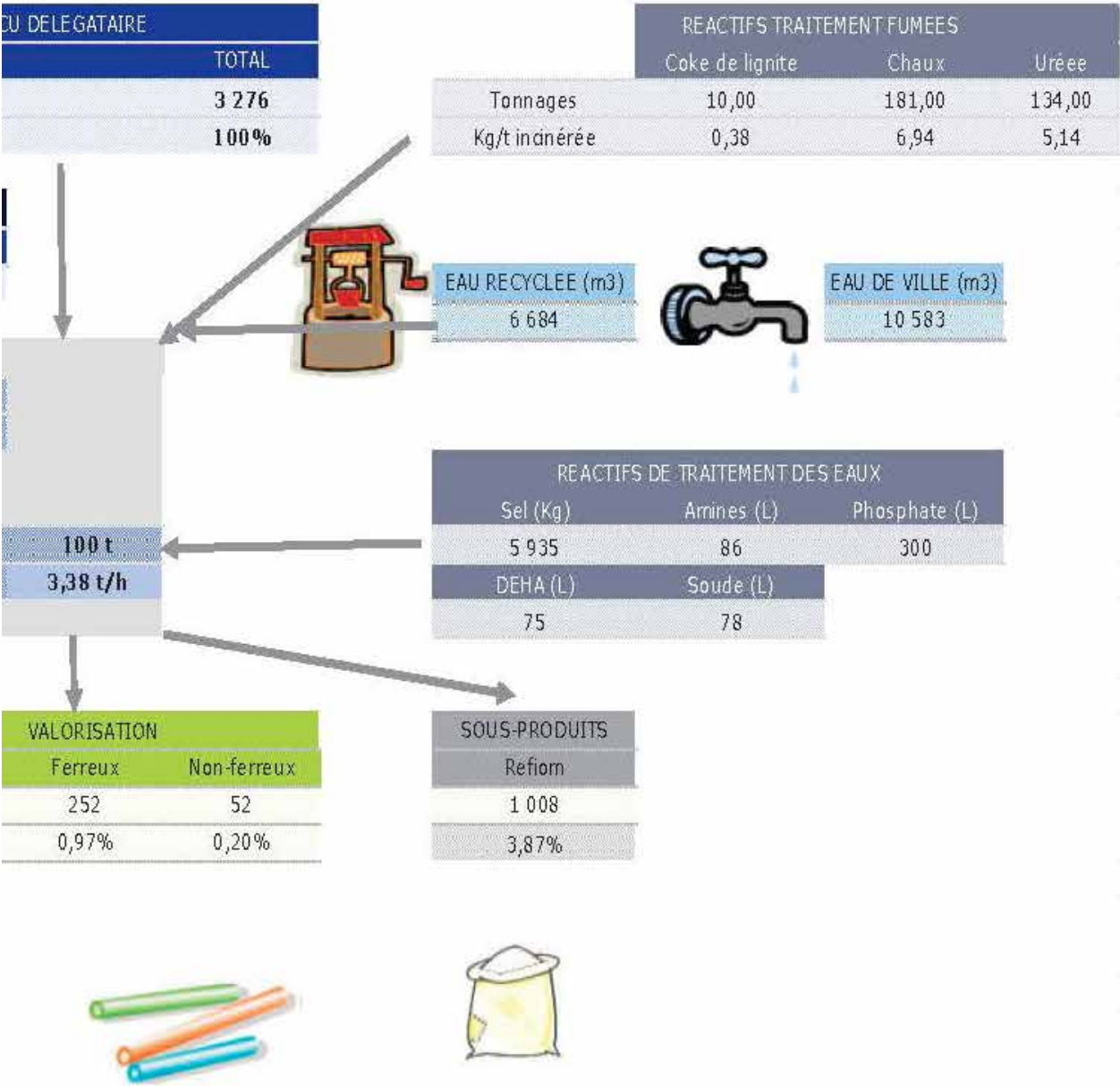
SYNTHÈSE DES FLUX DE L'UNITÉ DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES D'AMILLY

Suez RV Energie – Région Centre Val de Loire

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2024

8 Synthèse des flux 2024





Déploiement du tri à la source
des biodéchets sur le territoire du
SMIRTOM (composteurs individuels et
composteurs partagés)

Refonte des collectes : aménagement des
jours des collectes d'Ordures Ménagères
et de Tri Sélectif

2025

Nouveaux emplacements de
jachères fleuries sur le site de
Corquilleroy

Installation d'un dispositif GPS
dans le parc des véhicules

Travaux de rénovations pour :

- Déchèterie d'Amilly
- Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage
pour la construction des nouveaux locaux
administratifs et de la chaufferie bois.
 - Piste de lavage
- Maison de l'Environnement

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



ID : 045-244500203-20250923-25_229-DE



SMIRTOM
DE LA RÉGION
DE **Montargis**



Rapport d'activités



SMIRTOM de la région de Montargis
20, route de Chaumont
Parc d'activités de Chaumont
45120 CORQUILLEROY
02 38 87 79 35